

Délibération n° 18

Conseil municipal du 20 juin 2008

Dénomination de voies publiques et pose d'une plaque commémorative - Approbation

*M. JUNIQUE, Adjoint,
donne lecture de l'exposé suivant :*

Exposé

Dénomination de voies publiques

Grand Projet de Ville Malakoff (Quartier Malakoff/ Saint-Donatien)

Il est proposé, eu égard à leur caractère structurant pour le Grand Projet de Ville Malakoff, de requalifier en « mail » la rue Picasso et en « boulevard » la rue de Berlin (voies dénommées l'an passé).

Il est proposé de dénommer « rue du Seil de Mauves » (voir le plan de situation joint) la nouvelle voie située entre la rue du Cher prolongée et le mail Picasso.

A Malakoff centre (voir le plan de situation joint), le nom de « mail de Rufisque » est proposé pour la voie située entre le boulevard de Sarrebrück et la rue de Chypre.

A Malakoff/ La Roche (voir le plan de situation joint), il est proposé de renommer le chemin du Relais qui va être prolongé en « rue de la Révolution des Oeillets ».

Il est proposé de dénommer « rue Rosa Parks » (biographie ci-jointe) la nouvelle voie créée entre l'ex-chemin du Relais et le boulevard de Seattle.

Enfin, dans le cadre de la réhabilitation du stade Saupin (voir le plan de situation joint), il est proposé de retenir la proposition du directeur de l'Institut d'Etudes Avancées, en l'occurrence « allée Jacques Berque » (biographie ci-jointe), pour dénommer la voie qui desservira l'I.E.A., la Maison des Sciences de l'Homme et la résidence-services.

Z.A.C. Bottière-Chénaie (Quartier Doulon/ Bottière)

Dans le cadre de la réalisation de la Z.A.C. Bottière Chénaie, neuf voies publiques sont en cours de création - échéance été/automne 2008- (voir le plan de situation joint).

L'équipe et les élus de quartier ont eu l'occasion d'évoquer ces futures dénominations lors d'une commission ad hoc du CCQ. L'attente des habitants était, d'un part, de conserver des noms d'anciens lieux-dits (4) et, d'autre part, de rechercher des noms en rapport avec la protection de l'environnement.

Il est proposé de dénommer comme suit les quatre petites voies parallèles à la route de Sainte-Luce : « rue de la Boisselée », « rue de l'Ecusson », « rue de Basse-Houche » et « rue du Bois-Fougeray ».

Les trois voies perpendiculaires à la route de Sainte-Luce seraient quant à elles dénommées « rue Diane Fossey » (biographie jointe), « rue René Dumont », et « rue Roger Frison-Roche ».

Il est également proposé de dénommer le mail « mail Haroun Tazieff » et la place « place Jacques-Yves Cousteau ».

Une autre voie dans ce quartier doit être dénommée (Bottière Sècherie - voir le plan de situation joint) et il est proposé de retenir le nom de « Karen Blixen » (biographie jointe).

Ile de Nantes (Quartier Ile de Nantes)

Quatre voies nouvelles ont été créées au sud du boulevard de la Prairie au Duc (voir plan de situation joint). Les dénominations suivantes sont proposées :

- d'est en ouest la « rue Alain Barbe Torte », dans le prolongement de la voie déjà existante
- la « rue Jean-Simon Voruz », industriel fondeur
- la « rue Henri-Edmond Fouché », co-fondateur des Ateliers et Chantiers de Bretagne
- « boulevard de l'Estuaire », la future grande artère parallèle au boulevard de la Prairie au Duc.

Une voie nouvelle est également créée parallèlement au boulevard Vincent Gâche et à la rue Louis Joxe et doit desservir la Nantaise d'Habitations et le C.I.L. Atlantique. Nous proposons de retenir le nom de « allée des Hélices ».

Pose d'une plaque commémorative

A la demande de descendants des Volontaires de la Défense Passive, il est proposé de leur rendre un hommage spécifique en dévoilant une plaque à leur mémoire, le 16 septembre 2008, place de la défense passive. Le texte de cette plaque est le suivant :

Hommage de la Ville de Nantes aux Volontaires de la Défense Passive pour leur courage et leur dévouement lors de la Seconde Guerre Mondiale.	
Victimes du Devoir	
<u>Fusillés le 22 octobre 1941</u> HEVIN Marcel GLOU Jean-Pierre	<u>Bombardement du 23 septembre 1943</u> GUERINEAU René JOANNIC Jean MAISONNEUVE Robert PERRIN René RENVAZE Armand TERRIENNE Jean VENEREAU Marcel VIAUD Fernand
<u>Bombardement du 7 mai 1942</u> DONNART Jean MUZEAU Jean	<u>Bombardement du 15 juin 1944</u> BLAZE Jean-Félix
<u>Bombardement du 16 septembre 1943</u> BOHAN Pierre FORESTIER Marie LE CORVEC Louise LE GUENNEC Germaine LEPAROUX Didier PIRONNEAU Alexandre TALLIO Arsène VARNAJO Clément	<u>Déminage</u> GENDRON Paul 16 septembre 1944 TAHAR Michel 18 septembre 1944 CLAVIER André 5 mars 1945 GORGE Claude 16 janvier 1947
<u>En service le 19 septembre 1943</u> BOIZIEAU Paul	
Plaque dévoilée à l'occasion du 65 ^{ème} anniversaire des bombardements des 16 et 23 septembre 1943	

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve :

- la dénomination « mail Picasso » et « boulevard de Berlin » en lieu et place de rue Picasso et de rue de Berlin,
- la dénomination « rue du Seil de Mauves » à la voie nouvelle reliant la rue du Cher prolongée et le mail Picasso,
- la dénomination « mail de Rufisque » à la voie située entre le boulevard de Sarrebrück et la rue de Chypre,
- la dénomination « rue de la Révolution des Oeillets » à la voie créée en lieu et place du chemin du Relais,
- la dénomination « rue Rosa Parks » à la voie nouvelle créée entre le chemin du Relais et le boulevard de Seattle,
- la dénomination « allée Jacques Berque » à la voie nouvelle créée entre le pont de Tbilissi et le pont Willy Brandt,
- les dénominations « rue de la Boisselée », « rue de l'Écusson », « rue de Basse-Houche », « rue du Bois-Fougeray », « rue Diane Fossey », « rue René Dumont », « rue Roger Frison-Roche », « mail Haroun Tazieff » et « place Jacques-Yves Cousteau » aux voies nouvelles créées dans le cadre de la Z.A.C. Bottière-Chénaie,
- la dénomination « Karen Blixen » à la voie nouvelle créée à partir du chemin de la Sécherie,
- les dénominations « rue Alain Barbe Torte », « rue Jean-Simon Voruz », « rue Henri-Edmond Fouché » et « boulevard de l'Estuaire » aux voies nouvelles créées au sud du boulevard de la Prairie au Duc,
- la dénomination « allée des Hélices » à la voie nouvelle parallèle au boulevard Vincent Gâche,
- la pose de la plaque commémorative à la mémoire des Volontaires de la Défense Passive,

2. autorise M. le Député-Maire ou M. l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Nantes, le 20 juin 2008

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire

Le Député-Maire de la Ville de Nantes certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture le 25 juin 2008 et affichée le 25 juin 2008

Jean-Marc AYRAULT